



Marie-Noëlle Battistel

Députée de la 4^{ème} circonscription de l'Isère

La lettre d'info

Hiver 2020-2021

Les acteurs de la montagne en danger face à la crise sanitaire

La crise sanitaire que nous traversons a touché tous les secteurs de notre économie. Les aides prévues par le gouvernement ne sont malheureusement pas suffisantes, et ne recouvrent pas tous les cas de figure. C'est le cas notamment pour la montagne, qui paie un lourd tribut en cette saison d'hiver.

Très engagée depuis le début de la crise sanitaire pour faire remonter les « trous dans la raquette » des aides de l'Etat, j'ai du redoubler d'efforts quand il a été question de porter la voix de nos territoires de montagne. Directement impactés par la fermeture des remontées mécaniques et l'arrêt des activités touristiques, les acteurs de la montagne se sont retrouvés en grande difficulté, sans pour autant bénéficier d'aides adaptées.

La situation alarmante des acteurs de montagne, qui font face à une saison blanche, n'a pas été prise en compte assez tôt par le gouvernement, qui n'a pas su adopter une stratégie adaptée à l'urgence et qui a laissé planer le doute sur une réouverture qu'il savait impossible. Le secteur de la montagne a été dans un premier temps le grand oublié.

Les acteurs de la montagne m'ont directement interpellé pour me faire part de leur détresse, de leurs difficultés. J'ai eu l'occasion d'en rencontrer de nombreux, dans les massifs de ma circonscription : loueurs, salariés des remontées mécaniques, restaurateurs, moniteurs, accompagnateurs montagne, commerces, ski club, médecins, pharmaciens,... Tous m'ont partagé leurs très grande inquiétude. Tous s'interrogent sur leur avenir, qui paraît difficile à construire après les dégâts d'une saison blanche.

Ne serait-ce que sur la période de Noël, nous avons constaté une perte de chiffre d'affaire de 75 à 95% pour ces acteurs, allant de l'hébergeur aux magasins de sports, en passant par les pharmacies.

J'ai interpellé le gouvernement à ce titre lors d'une Question Orale sans débat, énumérant la longue liste des oubliés des aides gouvernementales : les centres de vacances des communes de montagne, les villages vacances, les résidences de tourisme, les saisonniers pluriactifs, etc.

Nous avons également corédigé, avec mes collègues parlementaires de montagne, un courrier à l'attention de



Monsieur le Premier Ministre, qui nous a permis, enfin de faire entendre en partie les revendications de la montagne.

Nous avons ainsi obtenu l'adoption d'un Plan Montagne, annoncé le 1er février. Les entreprises des stations et des vallées ont ainsi été incluses dans la liste S1bis du « plan tourisme », comme nous le souhaitions, leur activité reposant totalement sur le tourisme. Cela leur permettra de percevoir plus d'aide venant du Fonds de Solidarité.

C'est une première victoire mais il faut poursuivre. Alors que bien des cas de figures ne sont toujours pas pris en compte dans les dispositifs d'aide, je continuerai de faire remonter les « trous dans la raquette ».

L'enjeu est immense. La diversité de nos activités en montagne, construite aujourd'hui autour du ski alpin, fait la richesse de notre territoire, elle renforce son attractivité, offre la pluriactivité saisonnière rendant possible la résidence en montagne à l'année pour des familles.

En bref, elle permet de faire de nos montagnes un espace à vivre.



Présentation du rapport relatif à l'application de la loi Climat-Energie

Co-rapporteuse avec mon collègue Anthony Cellier, j'ai présenté le 17 février devant la commission des affaires économiques le rapport d'information sur l'application de la loi relative à l'énergie et au climat.

La présentation de ce rapport s'inscrit dans le cadre des fonctions de contrôle de l'application de la loi qui relèvent du parlement.

Cette loi a été largement enrichie au cours des débats parlementaires notamment sur la définition de la politique énergétique et des objectifs à atteindre en la matière, la maîtrise de la consommation énergétique des logements, le soutien aux énergies renouvelables ou encore la régulation du secteur de l'énergie.

Malheureusement, près de la moitié des décrets d'application de cette loi ne sont pas encore sortis.

Beaucoup reste encore à faire mais ce premier bilan d'étape apporte un éclairage intéressant au moment où s'ouvrent les débats autour de la loi Convention citoyenne pour le climat.

Friches industrielles et commerciales : lutter contre l'artificialisation des sols

Le 27 janvier, je remettais le rapport de la mission d'information que j'ai présidée sur la réhabilitation des friches industrielles, commerciales et administratives.

C'est devant les commissions des affaires économiques et du développement durable de l'Assemblée nationale, réunies pour l'occasion en visio, que j'ai remis ce rapport, résultat de 6 mois de travail et d'une cinquantaine d'auditions avec les rapporteurs Damien Adam et Stéphanie Kerbarh.

Nous avons formulé 14 propositions concrètes pour lever les freins et créer des dispositifs d'accompagnement et de financement pour réhabiliter ces friches. Dans un contexte marqué par la rareté du foncier, par la lutte contre de l'artificialisation des sols, par la nécessité de réindustrialisation et de développement de l'économie circulaire, la réhabilitation des friches présente évidemment un intérêt économique mais aussi social et environnemental très important pour le dynamisme de nos territoires.



Projet HERCULE : le Président de la République veut démanteler la production énergétique française

Le Gouvernement porte dans le plus grand secret un projet de démantèlement d'EDF. Le projet HERCULE a pour objectif de scinder EDF en plusieurs entités étanches entre elles, notamment pour ouvrir le capital de ses activités dans les énergies renouvelables.

J'ai interrogé à de nombreuses reprises le Gouvernement sur ce projet qui se négocie actuellement entre l'Etat et la Commission européenne dans la plus grande opacité. L'absence de réponse des différents ministres interrogés, par écrit ou dans l'hémicycle, n'est pas de nature à lever les inquiétudes fortes et légitimes des syndicats, des élus locaux, et de tout ceux qui s'intéressent au sujet de l'énergie.

Selon Libération et Les Echos, visiblement mieux informés que la représentation nationale, ce qui est inacceptable, le Président de la République aurait décidé seul la réorganisation du grand service public qu'est EDF.

Cette décision est incompréhensible, d'autant plus dans le contexte actuel, qui nous rappelle l'importance de services publics forts pour affronter les défis sanitaires, énergétiques et climatiques.

Par ailleurs, le Parlement n'a aucune information sur ce qui constitue les bases des discussions qui ont lieu actuellement à Bruxelles.

La représentation nationale ne sait quasiment rien d'un projet qui revêt pourtant un enjeu stratégique majeur : ou en sont les discussions sur les tarifs d'accès régulés à l'électricité nucléaire (ARENH) ? quel périmètre et statut pour la quasi-régie pour l'hydroélectricité ? quid du multisusage de l'eau indissociable de la production d'hydroélectricité ? quid des concessions de la SHEM ? quelle gouvernance pour les trois entités créées ? quel calendrier ?...

L'absence de transparence de la part du Gouvernement sur un sujet d'une telle importance est inacceptable et révélateur du mépris de la représentation nationale, des élus locaux et des corps intermédiaires.



Niche parlementaire : la proposition de loi IVG empêchée par l'obstruction de quelques députés Les Républicains

Une seule fois par an, chaque groupe d'opposition dispose d'une journée appelée "niche parlementaire", pour présenter des propositions de loi.

Allongement du délai d'accès à l'IVG

Parmi les propositions de loi que le groupe socialistes et apparentés devait présenter le 18 février prochain, nous devons proposer en deuxième lecture le texte permettant de rendre effectif l'accès à l'IVG.

Je devais porter ce texte avec ma collègue Albane Gaillot, qui obtient un large consensus des députés de gauche et de la majorité. Bien qu'il ait été rejeté en première lecture par la majorité de droite du Sénat, son examen en commission à l'Assemblée nationale, le 10 février dernier, laissait espérer un débat serein et l'obtention d'une avancée majeure pour les droits des femmes.

C'était sans compter l'attitude inacceptable de quelques députés Les Républicains qui à eux seuls ont déposé la quasi totalité des 500 amendements portés sur ce texte. Amendements pour la grande majorité sans fond, déposés dans le seul but de l'obstruction.

Pour examiner 500 amendements, il faut entre 18 et 20 heures de débats. La niche parlementaire n'en comporte que 11h30. Il n'était donc pas mécaniquement possible d'examiner tous ces amendements et d'arriver au vote du texte dans le temps imparti.

La Présidente du groupe socialistes et apparentés a donc décidé de retirer ce texte de l'ordre du jour.

Cette méthode d'obstruction est absolument scandaleuse. Défenseuse des droits des femmes, je suis bien sûre ouverte aux débats et aux échanges sur ces sujets, dans l'hémicycle comme ailleurs et je ne peux pas supporter que certains, en mal d'arguments, préfèrent user de méthodes indignes plutôt que de venir défendre leur point de vue.

Passer le délai légal de l'IVG de 12 à 14 semaines est une nécessité pour renforcer l'accès réel des femmes à ce droit fondamental 45 ans après la loi Veil. Nous y travaillons depuis des mois, en s'appuyant sur les professionnels de terrains et en étant à l'écoute des divers avis émis sur ce sujet.

La méthode de blocage employée par cette poignée de députés LR est une insulte au travail parlementaire, aux associations de lutte pour l'égalité femmes/hommes et aux femmes en général.



Protection des mineurs victimes de violences

D'autres textes ont donc été présentés. L'un d'eux permet le renforcement de la protection des mineurs victimes de violences sexuelles. C'est la proposition de loi dite Santiago, dont je suis rapporteure pour avis au nom de la Délégation des droits des femmes. Ce texte permet notamment de repousser à 15 ans la notion de consentement dans le cas des violences sur mineurs.

Nous avons auditionné des professeurs de droits, des avocats et magistrats afin d'approfondir notre réflexion sur ce sujet d'importance. Le droit applicable à ces violences est particulièrement complexe. Certaines adaptations sont nécessaires afin de mieux prendre en compte la vulnérabilité des enfants et jeunes adolescents. Alors que la parole se libère, cette proposition de loi nous semble constituer une avancée réelle. Il a été voté à l'unanimité.

Création d'un minimum jeunesse et d'un fond d'indemnisation pour les victimes du covid

Deux autres textes portant sur l'actualité et sur les conséquences de la crise sanitaire et économique que nous traversons ont été examinés.

Nous proposons la mise en place d'un RSA jeune et des mesures pour les victimes du covid-19. Les deux textes ont malheureusement été rejetés par la majorité.



Tribune pour une Politique Agricole Commune au service de la montagne

J'ai souhaité m'associer à la tribune initiée par mon collègue André Chassaing « pour une Politique Agricole Commune juste, au service des productions durables et de nos territoires de montagne ». Nous l'avons présentée en conférence de presse le 17 février dernier.

La crise de la Covid-19 nous a démontré qu'il y avait plus que jamais urgence à agir collectivement pour assurer la survie des exploitations agricoles de nos territoires.

Nous formulons collectivement quatre demandes prioritaires :

- que nos éleveurs puissent conserver les aides couplées du premier pilier de la PAC dont dépend entièrement la survie de leurs exploitations ;
- que le surcoût lié aux « handicaps naturels » de nos territoires, continue d'être compensé à leur juste niveau.
- que la PAC puisse rémunérer l'ensemble des services environnementaux rendus par les exploitations familiales et herbagères.
- que l'installation des jeunes agriculteurs soit soutenue.

Retrouvez le texte de la tribune en cliquant [ici](#).



Sur le terrain

Inauguration de la nouvelle centrale hydroélectrique de Gavet

C'est avec joie et émotion que j'ai participé à l'inauguration de la centrale hydroélectrique de Romanche Gavet, en présence du Secrétaire d'Etat à la ruralité, Monsieur Joël Giraud. Après 10 ans de travaux, les agents EDF et les entreprises qui ont contribué à cette réalisation peuvent être fiers de ce bel ouvrage.

Grâce à ce bijou de technologie, la une production optimisée de 40%, et la nature est restituée dans le lit de la Romanche. Cette inauguration a été l'occasion de rappeler mon attachement à la maîtrise publique de l'hydroélectricité et mon combat permanent contre la mise en concurrence pour cette filière, pilier de l'équilibre du système électrique français.



Sainte-Barbe, voeux, galettes républicaines,...

Chaque année, les mois de décembre et janvier sont l'occasion de nombreux événements conviviaux. Les Sainte-Barbe permettent de saluer l'engagement de nos pompiers, les voeux nous amènent à nous projeter dans l'année qui débute et les galettes républicaines sont des moments de partages avec la population appréciés.

Malheureusement la crise sanitaire a entraîné l'annulation de la quasi totalité de ces événements. Cela ne doit pas nous empêcher de penser à nos secouristes, aux élus locaux et aux associations qui oeuvrent au quotidien pour nos territoires dans cette période particulièrement difficile.



Sur le terrain



Visite de Label-Vie à Mens



Hommage aux 8 gendarmes tués en 2020 dans l'exercice de leur mission



Visite du nouveau multi-accueil de Seyssinet-Pariset



Visite de l'Eau d'Olle Express à Allemont et Oz-en-Oisans



Manifestation contre le projet HERCULE de l'Assemblée nationale



Réélection à la présidence de la CLE



Rencontre avec des éleveurs en Matheysine au sujet de la prédation du loup



Visite de la Banque Alimentaire de l'Isère



Mobilisation pour l'avenir de FERROPEM



Rencontres avec des élèves des écoles de Mens et Engins et du collège Marc-Sangnier de Seyssins



Visite de la centrale nucléaire de Fessenheim